

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Contractuel des ENSA**

Groupe de disciplines : **TPCAU** Disciplines : **TPCAU**

Catégorie statutaire : **Contractuel**

Corps :

Temps: **80 heures**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : **TPCAU** : Discipline : **TPCAU**

Charges pédagogiques :

Ses missions seront de co-encadrer, pour 80 h, un atelier de projet en licence (semestre 4)

Dans le cadre d'un pédagogie collégiale intitulée « Architectures publiques et cultures constructives », ce semestre articule ses enseignements à partir d'une double entrée :

- Le rapport entre espace et société interrogeant l'espace public et les équipements.
- Le rapport entre espace et construction poursuivant les initiations du semestre 2.

D'autres disciplines, SHS, STA CIMA et OMI, collaborent autour de cette double dimension, dans le cadre de la pédagogie transversale ou d'interactions disciplinaires structurées à l'échelle de sous-groupes.

Un TD d'analyse et un projet d'équipement s'alimentent mutuellement au fil du semestre engageant une pédagogie qui convoque autour de la mise en forme architecturale des connaissances élargies et des compétences pratiques

Il est attendu des candidat·es une proposition pédagogique explicitant leurs manières de faire et leurs ambitions de transmission sur ces thématiques.

Intégration dans les équipes pédagogiques

Il est attendu que l'enseignant·e s'inscrive avec facilité dans les équipes pédagogiques déjà constituées : la pédagogie des différents semestres est coordonnée autour d'attendus pédagogiques communs.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... ;

Sans objet

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

Sans objet

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

Sans objet

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

Sans objet

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

Sans objet

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

(voir conditions de recrutement des Maîtres de Conférences Associés).

Diplôme d'architecte + formation complémentaire de troisième cycle

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités :

Le poste s'adresse à un(e) architecte possédant une pratique de conception architecturale, en particulier autour de programmes d'équipements

Il/elle devra justifier :

- D'une culture permettant de restituer les enjeux contemporains de la conception d'équipement publics dans le temps long de la discipline, avec une attention aux enjeux sociaux et environnementaux de tels programmes
- D'une capacité à s'inscrire dans une enseignement en binôme, au sein d'une pédagogie déjà prédéfinie dans ces grandes lignes (programme, site) et d'attendus pédagogiques communs (voir en annexe les attendus communs des semestres de licence)
- D'une expérience préalable d'enseignement du projet.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

1. Compétence d'intégration, de dialogue et de synthèse quant à l'énoncé et au partage des enjeux pédagogiques et scientifiques propres aux enseignements décrits.

2. Faire preuve d'une souplesse de jugement permettant de construire une pédagogie liée autant aux aspects concrets, constructifs, matériels de l'architecture qu'à des questionnements plus théoriques.

Savoir-être (compétences comportementales) :

1. Capacité à travailler en équipe car les enseignements des ateliers de licence se déroulent en binôme, ainsi qu'au sein d'une pédagogie co-produite et coordonnée entre les douze ateliers de chaque semestre de licence.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et académique en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec environ 2300 inscrits.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1 il y est transdisciplinaire : tout en étant centré sur l'apprentissage du projet architectural, urbain et/ou paysager, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et sans lui être subordonnés ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire et les questions environnementales.
4/ il se veut divers, innovant, et sans ligne doctrinaire ;
5/ il revendique une tradition d'évolution permanente en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc. ;
6/ il propose une progressivité coordonnée dans le 1er cycle Licence, et une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1er cycle Licence et 2e cycle Master ;
8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU - EA 7486) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école
Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Composition du dossier de candidature

CALENDRIER

- Date limite de réception des candidatures : 21 novembre
- Les candidats invités à l'entretien seront avertis par mail au plus tard le : 05 décembre
- Audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : 17 décembre

Envois des candidatures : Olivier Chaline : olivier.chaline@paris-lavillette.archi.fr et Yannick Gourvil : yg.ensaplv@gmail.com

Dépôt des candidatures :

- Un curriculum vitae limité à 2 pages
- Un exemplaire des travaux, (enseignement et pratique professionnelle et académique parmi ceux mentionnés dans le curriculum vitae)
- Une note pédagogique (2 pages maximum)